



## Le mot du Président

J'écris dans ce *Courrier de l'Unité* ce que j'aurais voulu vous exprimer de vive voix, lors de la Convention qui s'est tenue récemment à La Baule, pour vous présenter non seulement ce projet, mais aussi pour en débattre avec vous les différents aspects. L'accident dont j'ai été victime, en début de cette année 2008 (double fracture de la cheville) m'a immobilisé un temps plus long que prévu et je vous prie d'accepter, en raison de cette circonstance, mes plus vives excuses.

Ce projet a donc été retiré de l'ordre du jour de cette Convention et fera l'objet d'un débat, à l'occasion d'une prochaine AGE. J.-Y.B.

## POURQUOI UN CONSEIL CONSULTATIF ?

*J'ai proposé à la Commission permanente la création d'une structure qui rassemblerait l'ensemble des acteurs qui ont participé à l'évolution de notre mouvement.*

*Cette création, si elle est acceptée, repose d'abord sur un constat :*

*Notre association trouve ses toutes premières racines dès le 30 juin 1941. Refusant la partition et faisant fi du contexte de l'Occupation, Michel Noury, artiste peintre, lance avec quelques amis l'appel et l'association « NANTES en BRETAGNE ». En 1973, dans la foulée de la « régionalisation » Pompidou, le mouvement B5 voit le jour, porté par Michel François, à qui Yann Poupinot a présenté Yves Lainé et Patrick Mareschal — déjà très engagés dans le combat pour la Réunification. Ils deviendront respectivement les premiers présidents de « B5 » et, en 1976, du « Comité d'organisation des Fêtes de l'Unité de la Bretagne », fort de l'adhésion d'une quarantaine d'organisations, première mouture du CUAB — devenu « BRETAGNE REUNIE ». On connaît mieux la suite, et la part qu'y ont prise*



**Le témoin de la Redadeg dans les mains de « Bretagne Réunie » ! Lire p. 6**

*Pierre-Yves Le Rhun, Jean Cevaër et leurs successeurs. Ces personnalités ont toutes contribué avec conviction à cette idée que la réunification des cinq départements bretons injustement séparés par l'Occupant relevait, par son incongruité, d'une priorité absolue avant toute autre considération d'aménagement du territoire dans l'Ouest.*

*Il va de soi que les actions, informations, réunions, manifestations et autres promotions accomplies durant cette période constituent une*

*formidable richesse que nous devons non seulement entretenir, mais que nous avons aussi l'obligation de transmettre.*

*De même qu'en mesurant la période où Michel Noury a lancé son appel « NANTES en BRETAGNE » à celle que nous vivons actuellement, on peut avancer que le temps écoulé équivaut, ou presque, à deux générations... Il s'agit donc là d'un travail de mémoire qu'il faut maintenir.*

**>>> Suite p.2**

## Sommaire

**Brèves** p. 2

**44=Breizh** p. 3

**Assemblée générale extraordinaire** p. 4

**Prélèvement automatique** p. 5

**Ar redadeg** p. 6

**Commission mixte** p. 6

**Samedi 20 septembre** p. 7-8

**Bravo-Haro** p. 8



>>> Suite de la p. 1

La Réunionification que nous appelons de nos vœux demandera, et j'en suis malheureusement convaincu, encore du temps. En effet, face au mutisme dans lequel le pouvoir jacobin s'enferme à notre égard, il faudra plus que jamais montrer que l'unité d'action des associations bretonnes sur des thèmes fédérateurs, comme celui de la Réunionification, est intacte et qu'elle entend la maintenir avec détermination — en jetant des passerelles, de part et d'autre, pour mieux communiquer.

Il serait donc dommageable de ne pas profiter, au sein de notre propre mouvement, de l'expérience de ceux qui nous ont précédés et de bénéficier ainsi de la somme de leurs connaissances. Ma proposition est de créer une structure particulière dans BRETAGNE REUNIE, en l'occurrence « un conseil consultatif », que le président en exercice aurait la faculté de consulter en cas de besoin (avec l'accord du Bureau ou de la Commission permanente ? la question reste à trancher). Le statut de cette structure demeurant consultatif et non décisionnel.

À la base de cette structure et en formant le noyau dur, tous les Présidents qui se sont succédé à la tête de notre mouvement depuis sa création. Chaque titulaire restant libre d'accepter ou de refuser ce statut — étant entendu qu'en cas d'acceptation par l'intéressé, il ne lui sera pas possible de cumuler en même temps une autre fonction dans l'Association (exemple : membre de la commission permanente) que celle de simple adhérent.

J'ai demandé qu'on étudie la possibilité d'ouvrir ce conseil à d'autres membres de BRETAGNE REUNIE lesquels, bien que n'en ayant pas occupé la première charge, auraient contribué, par leur dévouement ou par leurs actes, à l'essor de notre mouvement. Les modalités d'accès à cette nomination restent à préciser.

JEAN-YVES BOURRIAU

Président de BRETAGNE REUNIE

Toujours du nouveau sur : <http://ligeriose.blogspot.com/>



«Breizh», composée par Atlantyka, un groupe issu de Douarnenez. Leur chanteur, Yves-Alain Le Goff, est membre de Bretagne Réunie.

Chanson téléchargeable gratuitement sur leur site : <http://atlantyka.free.fr>

OGG (3,2 Mo) — MP3 (3,5 Mo)

Au pays d'la Liberté,  
Artificiell'ment on crée  
Des pseudo-régions de France,  
Avec une incroyable arrogance.  
Au pays d'la Liberté,  
La Bretagne est amputée  
D'un de ses départements,  
Suite à un découpage aberrant.

### LITTORAL A.M. SITUE SON AUDIENCE

«Il est évident que pour nous, la Bretagne ce sont ses cinq départements! Nous effectuons actuellement des tests de diffusion en mode numérique DRM, ainsi que des tests en mode analogique (tests que vous pouvez d'ailleurs recevoir sur 1 593 kHz en AM/MW). Ces expérimentations ont pour but de valider notre zone de couverture qui est régionale et ainsi, de convaincre le

### LE CANULAR DONT ON CAUSE

Le magazine *Armor* a publié dans son numéro de juin le texte ci-dessous, dont l'origine a paru immédiatement douteuse aux yeux de la CP lors de son examen en séance du 3 juin. Le lendemain *Ouest-France* abondait dans ce sens... En tous cas, lisez *Armor* !

Strictement indépendant, *Armor magazine* est diffusé depuis plus de 39 ans

#### Fillon revient-à-l'ouest....

François Fillon a déclaré qu'il proposera aux élus de Bretagne et de Pays-de la Loire de fusionner leur région en une seule. En cas d'échos favorables, un décret pourrait être passé au plus tard en septembre 2008. François Fillon, ancien président de la région dite des Pays-de-la-Loire, se déclarant très attaché à la « région Ouest », déclare avoir pris acte de l'existence d'une sensibilité bretonne en Loire-Atlantique, et de la pertinence d'une région administrative plus adaptée aux réalités économiques du 21e siècle. Selon François Fillon, Rennes aurait la préfecture de région et Nantes le siège du conseil régional de la nouvelle structure. Pour tenir compte des personnalités culturelles, Vannes hériterait du siège des institutions culturelles bretonnes dans un grand pôle spécialisé qui couvrirait la Bretagne, Loire-Atlantique comprise: D'autres villes pourraient, sur leur demande, hériter d'un statut équivalent pour gérer leurs affaires culturelles patrimoniales. Ainsi, François Fillon pense « spécialement à la Vendée » pour un statut équivalent. Il compte sur les élus pour définir un nouveau nom de région ou selon ses préférences, garder la dénomination « Bretagne Pays de Loire », Et il conclut: « La balle est dans le camp des élus. J'espère que chacun saura saire ses dissensions et ses jalousies, il en va de l'avenir économique de l'Ouest! ».

**Ma région, c'est la Bretagne !  
La véritable Bretagne :  
De Quimper au Pays Rennais,  
Et de Brest au Pays Nantais !**

*Et on nous parle maintenant  
De noyer tout simplement  
La Bretagne dans un Grand-Ouest.  
Pour les Bretons, quelle idée funeste  
Où est la démocratie,  
Quand la France impose ainsi  
Une Bretagne mutilée,  
Ou un Grand-Ouest sans identité ?*

**Ma région, ce n'est ni l'Ouest,  
Ni le Grand-Ouest, ni l'Far-Ouest  
Ma région, c'est la Bretagne !  
La véritable Bretagne :  
De Quimper au Pays Rennais,  
Et de Brest au Pays Nantais !**

CSA de lancer un appel à candidatures pour les ondes moyennes. Programmes axés essentiellement sur l'information, les reportages et les magazines. La langue bretonne sera présente à l'antenne. N'hésitez pas à parler de notre initiative autour de vous !»  
Frédéric Guyon  
Littoral AM :  
La Chaumière 22120 POMMERET  
[f.guyon@littoralam.fr](mailto:f.guyon@littoralam.fr)

dans les cinq départements bretons dont il est le seul mensuel généraliste puisque traitant de tous les sujets : politique, économie, culture, sports, gastronomie... Dans un constant souci d'objectivité, il donne la parole aux hommes et aux femmes qui font l'Armorique d'aujourd'hui avec la volonté d'affirmer une identité bretonne forte.  
<http://www.armor-magazine.com/mensuel2.html>

**UN TÉLÉGRAMME  
STYLE OUEST-FRANCE**

Un article du 22/06/2008 fait réagir plus d'un :

« (...) [La Finistérienne Gwennnyn] devenue l'une des ambassadrices de la chanson en breton, (...) a représenté la France hier, au concours de chant en langues celtiques *Nos Ur*, à Inverness, en Ecosse. (...) »

[http://www.letelegramme.com/gratuit/generales/regions/bretagne/chants-celtiques-20080622-3309186\\_1370345.php](http://www.letelegramme.com/gratuit/generales/regions/bretagne/chants-celtiques-20080622-3309186_1370345.php)

L'un des nôtres, André Corlay, (Nantes) réplique au *Télégramme* : « Vous auriez pu, en d'autres temps, m'amuser en affirmant que Gwennyn a représenté « la France » à ce concours, exactement comme si vous parliez d'un Écossais ou d'un Gallois, pour représenter... l'Angleterre !

Mais, dans l'ambiance actuelle, vous sombrez carrément dans le grotesque avec une affirmation pareille, au moment précis où notre gérontocratie refuse justement la mention à notre Constitution de nos merveilleuses langues périphériques, dites « régionales », qu'elle renie en tant que patrimoine éternel de cette France dont moi, le vieux Brestois, j'ai été si fier de la diversité... il y a bien longtemps !

Cette France qui refuse de reconnaître ses minorités en tant que telles et se trouve être le seul de tous les pays européens à refuser la Charte européenne sur les langues minoritaires, ne saurait évidemment être nommée lors de la « Finale du concours de chant en langues minoritaires » en Suède ! CQFD ! Et voilà que même le *Télégramme*, si breton dans ma jeunesse, s'aligne sur ces âneries jacobines auparavant réservées à Ouest-France ! Je ne le reconnais plus et ne l'en félicite pas.

Hélas, qu'elle devient triste et laide, cette France, qu'on veut, en plus, rendre monocorde en la privant de la délicieuse mélodie des langues de nos provinces, pour que chacun s'aligne, sans doute, sur le patois de Neuilly-sur-Seine... ou le re-beu de Mantes-la-Jolie ou Sarcelles... ou encore plus simplement le « SMS » ? Ménagez les Bretons... ils sont votre gagne-pain ! »

[NDLR. Gwennyn devrait se produire à Nantes le 20 septembre.]

# 44=BREIZH

## Un collectif actif autonome

Le Courrier ouvre ses colonnes dans ce numéro de juillet au collectif 44= BZH. 44=Breizh se présente comme un collectif de jeunes œuvrant pour la Réunification de la Bretagne et contre la propagande assimilatrice de la région dite « des Pays de la Loire ».

Voir le site : [44breizh.blogspot.com](http://44breizh.blogspot.com) (\*).

À l'origine, quelques amis — rencontrés sur les barricades des luttes étudiantes contre le CPE — avaient décidé de monter un réseau de sites internet militants, drôles et jeunes, le réseau 'STOURMOMP'. Ce réseau comprenait un blog de cours de breton réservé aux adultes (mais pas sexiste!), un blog archivant des images de barbouillages et tags militants, un blog pratique de désobéissance civile, le blog d'archives du mouvement SAB, et enfin *44breizh\**, qui à la base publiait des infos satiriques et militantes autour de la Réunification.

Fortement inspiré par les mouvements de désobéissance ou résistance civiles bretons — comme SAB pour le *brezhoneg*, ou le « Front Anti-PdL » et « *Nantes-en-Bretagne.org* » pour la Réunification — nous considérons la lutte linguistique et la lutte pour l'unité territoriale comme les fers de lance du combat démocratique breton.

Suite à la création d'*Ai'ta\*\**, et observant que parmi nous il y avait une majorité de gens originaires de Loire-Atlantique, nous nous sommes plus concentrés à l'animation du site '44breizh'. Au cours de l'année 2007, l'action nocturne contre un dépôt de cars PdL en février et le procès des inculpés de la Réunification à Saint-Nazaire, ont motivé pas mal de gens. Suite à des rencontres, liées en particulier au procès de Saint-Nazaire, la volonté de monter un collectif de jeunes s'est fait sentir.

Cette année-là, quelques membres avaient organisé une petite fête autour de la Réunification dans le quartier du Château à Rezé. Des panneaux et quelques images vidéo retraçaient l'Histoire de la lutte pour l'unité territoriale, les grandes manifestations — comme les actions plus confidentielles mais retentissantes. Dès le début nous voulions assumer la part des barbouillages et actions plus violentes qui font partie intégrante de l'Histoire de la lutte pour la Réunification, et qui en sont son expression la plus populaire. C'est pour

cela que nous avons soutenu les inculpés de la Réunification ou reproduit les communiqués et les vidéos du 'Groupe d'Intervention pour la Réunification'.

Nous savions que ces dernières années, Bretagne Réunie tentait de monter une section jeunes, mais n'y arrivait pas. Nous nous sommes alors posés la question de savoir si nous devions intégrer Bretagne Réunie pour animer cette section. Mais nous avons préféré garder une certaine autonomie pour préserver notre expression, en particulier sur les actions de résistance. Nous jugeons notre action comme complémentaire de celles de BR, nous ne sommes pas en opposition et encore moins en concurrence. Le fait que nous gardions notre autonomie rend la lutte commune plus efficace, grâce à notre liberté de dire et d'agir.

Notre première action officielle en tant que collectif fut de s'inviter bruyamment au premier conseil régional des jeunes PdL renouvelé, en avril. Depuis, plusieurs actions de sensibilisation ont été menées auprès des jeunes conseillers. Suites à ces « coups de pression », un vrai débat public autour de la Réunification devrait se dérouler avec le CRJ-PdL à la rentrée prochaine, constituant la première prise en compte officielle de la revendication par l'institution PdL. Mais pour retrouver notre actualité et notre contribution à la lutte, allez sur notre site !

JONATHAN

(\*) Surtout pas de confusion ni d'amalgame avec le collectif '44bzh', qui a copié plusieurs de nos visuels, qui n'existe en réalité que sur Internet et qui n'est animé que par une seule personne, un ancien militant d'Adsav, c'est dire !

(\*\*) Le collectif *Ai'ta* (« Allez ! ») créé en 2005 par des jeunes du Trégor, s'est donné pour objectif de rendre plus visible la langue bretonne au quotidien. *Ai'ta* ne dépend d'aucun parti politique, est non-violent et met en place des actions spectaculaires dans un esprit positif et dynamique.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

La Baule Dimanche 18 mai 2008



Une centaine d'adhérents de Bretagne Réunie avait fait le déplacement le dimanche 18 mai pour cette assemblée générale extraordinaire. Cette affluence démontre une fois de plus, s'il en était besoin, la motivation et l'implication du plus grand nombre et la bonne santé de notre association.

Et puis le professionnalisme du Comité Local de La Baule, pour l'accueil et l'organisation de cette journée, a fait l'unanimité : encore un grand merci aux bénévoles de La Baule. Au-delà des modifications statutaires annoncées, cette journée bauloise a été l'occasion de faire le diagnostic du dossier « Réunionification ». L'éclairage passionnant de Jean Ollivro a contribué à la qualité des débats.

En replaçant le sujet dans la durée, il a été rappelé l'importance du chemin parcouru depuis 2001 :

- une revendication progressivement enrichie par le travail d'universitaires et de militants, puis relayée auprès d'institutions françaises mais aussi d'instances internationales,
- une identité bretonne de la Loire-Atlantique largement affichée dans des journaux grand public (*Bretons, Breizh Mag, Armor, Ar Men, Bretagne Magazine...*), mais aussi dans les guides touristiques (*Michelin, Le Routard,*

*Géoguide, Lonely Planet...*) et revivifiée aussi par la réhabilitation réussie du Château des Ducs de Bretagne à Nantes,

• des sondages qui rappellent avec régularité la popularité de l'idée de la réunification notamment auprès des habitants de Loire-Atlantique;

• et des élus qui ont signé la Charte des Élus (2001-2002) et qui ont relancé le projet Réunionification par les votes du Conseil général de Loire-Atlantique (2001) et du Conseil régional de Bretagne (2004).

Le fait que les blocages politico-administratifs restaient importants (conseil régional « Pays de la Loire » et sa nébuleuse de nombreuses techno-structures liées — positionnement « géostratégique » de Nantes) — n'a pas été évacué. La montée en puissance des régions, depuis la loi du 13 août 2004 (loi Raffarin, dite « acte 2 de la décentralisation ») — la croissance de leur budget et de leurs personnels, l'ambition et la complexité des projets — ont également été évoqués.

Un échange a permis de réfléchir sur la meilleure stratégie à utiliser pour lever ces blocages et sur les différentes actions à envisager d'ici les prochaines élections régionales de 2010.



## MODIFICATIONS STATUTAIRES

L'AGE a adopté les modifications suivantes :

Les membres de la Commission permanente seront élus par tiers pour une durée de 3 ans, le nombre de titulaires de la Commission permanente est porté à 15. Ils peuvent être élus sur une liste ou à titre individuel (dans l'ancienne CP, il y avait 12 titulaires et 4 suppléants élus pour un an). Cette modification permet à la CP d'assurer une meilleure continuité dans le suivi des dossiers et dans la prise de responsabilités.

Les représentants des Comités Locaux sont invités systématiquement à la CP

avec un rôle consultatif. Cette modification doit permettre une meilleure fluidité de l'information, une meilleure coordination des instances et une meilleure réactivité de Bretagne Réunie.

Le terme « Commission permanente » devient « Conseil d'administration », terminologie plus conforme au cadre associatif dans lequel nous évoluons, le vocable « Commission permanente » étant surtout utilisé par les collectivités territoriales.

Cette proposition approuvée à l'unanimité devrait être officialisée à la prochaine Assemblée générale.

La création d'un comité consultatif de Bretagne Réunie se trouve reporté à la prochaine AG, afin de mieux préciser l'esprit et la lettre de ce comité, composé des anciens présidents de Bretagne Réunie et de personnalités.

## L'INTERVENTION DE JEAN OLLIVRO

Jean Ollivro insiste sur la nécessité, pour la société civile bretonne, d'être unie et organisée pour gagner de nouveaux combats. Ainsi quand les associations se coordonnent autour d'un même combat, le succès est au rendez-vous. L'abandon, dans la réforme de la

Justice, du volet « nouvelle carte de la cour d'appel de Rennes » en est le parfait exemple. L'ICB, le CCB, Bretagne Réunie et la Coordination des juristes de Bretagne, créée pour l'occasion, ont fait front pour pérenniser les limites de la Bretagne judiciaire. La Bretagne est le seul exemple en France où l'on a pu observer un recul de la part de Rachida Dati.

S'agissant de la culture, la bataille est en voie d'être gagnée, personne ne mettant plus en doute le caractère breton de la Loire-Atlantique. La Bretagne culturelle s'est progressivement réunifiée.

Il faut donc maintenant privilégier l'argument économique plutôt que les arguments culturels et historiques de la réunification.

Le monde économique mise sur rapidité quand le monde politico-administratif est lent dans son adaptation face à la mondialisation, à l'intégration européenne et à la crise des finances publiques. C'est grâce à ce décalage, et aux tensions associées, que la revendication autour de la réunification pourra progresser.

L'initiative « Produit en Bretagne » représente une des illustrations de l'in-



# PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

térêt économique de la Réunification en termes de marketing, de réseaux économiques et de solidarités entre les acteurs, et donc en termes de création de richesses, de créations d'emplois et de cohésion sociale et territoriale.

Enfin pour gagner de nouveaux soutiens pour la Réunification, il faut raisonner sur les dynamiques créées et les bénéfices qu'apporterait la réunification, surtout dans la vie quotidienne des citoyens.

La réunification de la Bretagne se fera.  
-Les propositions d'actions pour 2008-2010

Afin de consolider la dynamique en faveur de la Réunification et de faire sauter les blocages politico-administratifs, voici plusieurs propositions pour le court et le moyen terme :

- confirmation de l'engagement total de Bretagne Réunie dans la Festi'Manif du 20 septembre 2008 à Nantes ;
- poursuite des démarches entreprises auprès des instances européennes (le Traité de Lisbonne donne de nouveaux moyens pour les droits des minorités) et les instances internationales ;
- relance de la Charte des élus dans le cadre du nouveau mandat municipal 2008-2014 (mise en place d'un groupe de travail au sein de la CP) ;
- lancement de la Charte des chefs d'entreprise (mise en place d'un groupe de travail au sein de la CP) ;
- lancement d'une réflexion pour préciser les avantages et les inconvénients de la constitution d'une liste régionale pluri-politique aux prochaines élections régionales de 2010 dans la circonscription « des Pays de la Loire », afin de populariser, au-delà du Pays nantais, l'idée du repositionnement régional des départements composant l'actuelle région « Pdl » (mise en place d'un groupe de travail au sein du CA). Une synthèse de ce travail sera présentée à l'Assemblée générale de 2009 pour débat ;
- enfin organisation, avant les élections régionales de mars 2010, d'une manifestation mobilisatrice et de grande envergure.

**Financement de Bretagne réunie : vous pouvez choisir le prélèvement automatique en renvoyant le formulaire Demande/autorisation de prélèvement encarté dans ce numéro.**

La possibilité de payer sa cotisation, ou plus généralement d'aider au fonctionnement de Bretagne réunie par prélèvement automatique, revient souvent au cours de nos Assemblées.

Cette possibilité existe bien désormais !

Le « numéro national d'émetteur » nous sera communiqué dans quelques jours par notre banque. Bretagne Réunie complétera les formulaires qui ne le comportent pas encore.

Le prélèvement automatique peut être choisi par les adhérents qui hésitent à payer en une seule fois leur cotisation. Cela arrive. Il est surtout à la disposition de toutes celles et tous ceux, adhérents ou non, qui souhaitent contribuer régulièrement, par des versements — mensuels ou trimestriels, à leur convenance — au financement de nos actions pour la Réunification.

Chaque souscripteur peut préciser si ces versements intègrent ou non sa cotisation à notre Association. En cas d'intégration, les premiers versements seront ajustés par notre trésorerie pour éviter un supplément injustifié de cotisation.

**Attention :** quoi que nous en pensions, le financement de la Réunification n'ouvre pas droit à déduction fiscale !

Merci à tous !

**Adhérez !**

Michel FRANÇOIS, Trésorier.

**Rappel de nos tarifs : associations 35 euros, individuel 24, sans revenus 5, première adhésion 12 et... sans limite, pour le soutien !**

**Donc désolés, aucune déduction fiscale possible. Nous savons bien ici que BR fait une mission d'utilité publique, mais l'Administration intéressée n'arrive pas à s'en apercevoir — en-dessous du million d'adhérents !?**

## Le Courrier de l'Unité

ISSN: 0756-0044

Bulletin périodique de BRETAGNE RÉUNIE,  
association «loi de 1901»,  
enregistrée sous le n° 0442011839.

Siège social : Ti Keltiek 3 rue Harrouys Nantes

Directeur de la publication :

Jean-Yves Bourriau

Rédacteur en chef : Stéphane Briand

Comité de rédaction :

Julian Bonnet, Gilbert Deshayes,

Thierry Jolivet, Romuald Renaud,

Herve Rincel

Tirage 2 500 exemplaires

Dépôt légal à parution

Ouest-Imprimerie, 57 rue Georges-Lafont

44300 Nantes — Imprimé en Bretagne

Abonnement seul

(4 numéros / an) : 15 euros

Les articles publiés expriment le point de vue de leurs auteurs sous leur responsabilité, sans pour autant engager la Rédaction ou l'Association.

**...Pendant l'été,  
le militant s'équipe et s'informe !**

**Nouveau en librairie :**

*Guide des drapeaux bretons et celtes.*

Divi Kervella, Mikael Bodlore-Penlaez.

Éd. Yorann Embanner, 192 p., juin 2008

13,50 € ISBN : 978-2-916579-12-2

*Du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère à nos jours :  
540 drapeaux et pavillons. Petit lexique  
français-breton de vexillologie. Indispensable !*

**Drapeaux bretons de pavoisement :**

a) breton colorisé « FCN », taille unique  
1,00 x 1,50 m

Pour 1 pièce: 25 €

Pour 2 : 48 €

Pour 3 : 72 €

b) « Ville de Nantes »

0,30 x 0,45 m : 7 € TTC

1,00 x 1,50 m : 30 € (réédition 2008)

1,50 m x 2,25 m (une face)=120 €

Rens.: 02 40 31 38 72

# SUCCÈS POUR LES 600 PASSEURS ET LES INNOMBRABLES TÉMOINS D'AR REDADEG

Les organisateurs ont travaillé jusqu'au bout pour que tout soit prêt au départ fatidique de la première Redadeg, la course pour la langue bretonne sur le modèle de la *Korrika* basque. Deux rendez-vous festifs punctuaient la soirée de départ : à Nantes et à Notre-Dame-des-Landes. Place Bretagne à Nantes, les brittophones de la région s'étaient donné rendez-vous pour une grande photo. Ensuite l'animation proposait groupes de rock en breton et groupes et couples de *fest noz* jusqu'à la nuit tombée. À noter que Gweltaz Adeux, le chanteur du groupe nantais *EV* faisait suite au groupe *Prim* où joue son fils. Un exemple de la transmission de la langue par la musique !

Pour le grand départ à 23 h 59, c'est un enfant scolarisé à Diwan Naoned qui a reçu le témoin, symbole de cette transmission linguistique des mains d'un de ses aînés : un document qui sera

lu à l'arrivée. La nuit de course sans s'arrêter s'élançant, elle ne finira que samedi 3 mai à Carhaix, pendant les festivités pour les 30 ans de Diwan. La caravane, colorée et animée, traverse Orvault, La Paquelais, Notre-Dame-des-Landes, où les fêtards avaient attendu le passage de la course vers 2 heures du matin. Et puis Blain, ou encore la forêt du Gâvre, vers les 4 heures. À noter que malgré la nuit, l'enthousiasme des participants préparés ou improvisés ne faiblit pas. Des riverains de la route sont même sortis de chez eux pour offrir un verre au coureur qui attendait sur son lieu de rendez-vous le passage du porteur de témoin.

C'est fatiguée mais avec le sourire que l'expédition arrive à 8 heures à Redon... Nos lecteurs, membres ou habitués de notre Association reconnaîtront sans doute la porteuse de témoin sur la photo de couverture de ce

numéro. Symboliquement en effet, c'est aux mains de «Bretagne Réunie» que le témoin franchit le pont qui sépare la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne ! Une équipe renouvelée a alors pris les commandes des véhicules d'accompagnement, tandis que les Redonnais réservaient un accueil joyeux, bon enfant et musical à la course et partageaient ensuite un petit déjeuner avec l'équipe « sortante ». *Ar Redadeg*, qui ne s'arrête jamais, a alors continué vers la région vannetaise pour entamer sa première journée...

Les médias traditionnels ne s'y sont pas trompés, *Ouest-France*, *Presse-Océan* ou *Le Télégramme* ayant annoncé l'événement dans leurs colonnes. *France 3 Ouest* et *Hexagone* ont même passé un sujet sur le départ nantais pendant leurs journaux du soir. *Ar Redadeg* c'est l'événement qui sait visiblement faire parler de lui. À suivre !

---

## COMMISSION MIXTE : UNE RÉSERVE (!)

Jean-Yves Le Drian et Patrick Mareschal ont réuni pour la 4e fois la Commission mixte Région Bretagne/Conseil général de Loire-Atlantique, le 16 mai à Rennes. Cette commission mixte, qui réunit uniquement des élus PS des deux collectivités, a pour vocation de renforcer les coopérations dans les domaines culturel, touristique et sportif.

### VALORISER LES MARCHES DE BRETAGNE

Une grande exposition prévue en 2009 dans l'enceinte du château départemental de Châteaubriant, pour de faire découvrir l'histoire de cette zone-frontière allant du Mont Saint-Michel à Noirmoutier, en passant par Saint-Malo, Fougères, Vitré, Ancenis, Montaigu... Ce projet associera 6 départements, 3 régions ainsi que les communes concernées.

Parallèlement devrait être organisé un colloque autour de la notion de « frontière »,

qui prolongerait l'approche historique par une réflexion contemporaine sur cette thématique.

Enfin, ce travail permettra l'émergence d'un itinéraire touristique porté par une signalétique commune qui pourrait inviter à aller d'une ville à l'autre.

La Loire-Atlantique et la région « Bretagne » vont financer conjointement un poste de chargé de mission dédié à ce dossier, sur une période de 18 mois.

MM. Le Drian et Mareschal avaient également invité Claudine Poirier, de l'association *Fest-Yves*, à participer à cette rencontre. Créée en 1997 à Nantes, cette manifestation connaît chaque année un succès grandissant. Alors qu'elle s'impose aujourd'hui comme la fête de la Bretagne, les deux collectivités souhaitent renforcer leur soutien et leur implication dans l'organisation de ses prochaines éditions.

(sources de la p. 6 remerciements à l'APB)

### PROJET «INTERRÉGIONAL»

Le projet de réserve naturelle «interrégionale» de l'étang du Pont de Fer (60 ha) a été au centre des discussions. Le classement en «Espace remarquable» (titre donné aux réserves naturelles bretonnes) de la partie B4 du site, sur la commune de Camoël (Morbihan), sera proposé aux élus régionaux en juin. La région «Haïe de la Voir» a initié une procédure de classement, en 2006, pour la partie qui s'étend sur Assérac (Loire-Atl.).

### JEUX INTERCELTQUES

Les prochains jeux nautiques interceltiques se tiendront au Pays basque espagnol du 19 au 25 juillet. Créés en Bretagne en 1995, ces jeux rassemblent, chaque année et dans une région différente, les équipes sportives officielles de plusieurs nations et régions européennes. Cette année, deux équipes de Loire-Atlantique (aviron et kayak) devraient y participer.

# POUR LA BRETAGNE, TOUS À NANTES LE 20 SEPTEMBRE !

## EN BRETAGNE, UNE RICHESSE CULTURELLE ET UN PUISSANT TISSU ASSOCIATIF...

La Bretagne, par la force de son tissu associatif, par son travail et son sens collectif et solidaire, a su maintenir et développer une véritable culture populaire.

Ses *bagadoù* et ses cercles, fédérés dans *BAS*, *War 'l Leur* ou *Kendalc'h*, véritables écoles populaires de musique et de danse, mais aussi centres culturels, irriguent le pays et forment des dizaines de milliers de jeunes.

*Diwan*, *Div Yezh*, *Dihun*, ont mis en place des organisations pour créer ou développer un enseignement en langue bretonne.

*Bertaeyn Galeizz* et d'autres associations développent le gallo et la culture de Haute-Bretagne. Des associations ont vu le jour dans l'audiovisuel (radio, TV) et toutes sortes de domaines (arts du spectacle...).

## ...QUI STIMULENT LA VIE LOCALE...

Cette vitalité associative bénéficie du soutien actif des collectivités locales et régionale. Ces collectivités sont conscientes que la participation de tous dans la vie culturelle est le fondement du dynamisme culturel mais aussi économique et social de notre pays.

## ...TRÈS MENACÉS PAR DES PROJETS GOUVERNEMENTAUX...

Un projet de loi en préparation sur les dites « pratiques amateurs » aboutirait à interdire pratiquement toutes les manifestations culturelles actuelles (*festoù noz*, festivals, concerts où participent des milliers de bénévoles) et à dévitaliser le tissu associatif. Selon ce projet les prestations des associations, qui font l'objet de publicité en particulier, devraient donner lieu à déclaration de chaque participant « amateur ». Il faudrait donc déclarer, à chaque intervention, tous les membres des *bagadoù* et des cercles, des troupes de théâtre, mais aussi des fanfares ou

autres, payer des salaires, charges et taxes pour tous les bénévoles, comme s'ils avaient un statut de professionnels. Il en résulterait en outre une charge administrative importante. En conséquence et surtout une réduction drastique du nombre de participants, et un changement complet d'esprit et de nature de nos activités conduisant à la disparition de nos fêtes populaires, à la mort de nos associations ou les transformant en activités commerciales et lucratives.

C'est une nouvelle remise en cause de l'association loi 1901 à but non lucratif

Une loi minimaliste était prévue par le gouvernement pour les langues : mais, sous la pression de nos députés, le Gouvernement a accepté une première révision de la Constitution qui reconnaissait l'existence de nos langues. Puis le Sénat a supprimé cette reconnaissance... appuyé par l'Académie française. L'opinion publique désavoue ce mépris d'un autre âge — contrairement aux droits de l'Homme et à la diversité culturelle — et plébiscite la reconnaissance des langues dans la Constitution à 70% (sondage CSA publié le 22 juin 2008).

Nous demandons aussi l'application du droit international, comme du droit européen et particulièrement la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Nous voulons une véritable loi permettant de vraies avancées dans les domaines de l'enseignement et des médias. Nous pouvons par notre mobilisation faire pencher la balance en notre faveur.

## ... ET PAR CE CARCAN JACOBIN ÉTOUFFANT.

À l'heure de la mondialisation et de l'intégration européenne, le modèle français centralisé est à bout de souffle. Il promeut encore une seule langue et une culture officielles et empêche les cultures populaires de vivre, y compris sur nos scènes régionales

• alors que le conseil régional de la région Bretagne, et le conseil général de Loire Atlantique, à la quasi unanimité, ont voté des résolutions pour la réuni-

fication de la Bretagne et que les habitants de Loire-Atlantique sont pour les 2/3 favorables à la réunification. Ces deniers sont encore plus coupés de leur culture bretonne et de leur histoire. Leur identité de « Bretons » est effacée pour les affubler d'une nouvelle identité bureaucratique dite « ligérienne »;

• alors que la France préside l'Union européenne, elle agit en contradiction avec les principes européens quand partout en Europe, les diversités culturelles et les langues s'expriment et dynamisent la société dans son ensemble,

• alors que de nombreux élus font eux aussi le constat des dysfonctionnements de notre démocratie comme Alain Rousset, président de l'Association des régions de France, après une rencontre avec le président de la Commission européenne, déclare : « La France sera réellement démocratique quand elle aura de véritables contre-pouvoirs au pouvoir central » (*Le Monde* du 28 avril 2006), les régions françaises restent des naines politiques et budgétaires par rapport aux autres régions européennes de même taille.

## POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS

Alors que la France prétend donner au monde entier des leçons de démocratie, de respect des Droits de l'Homme et de diversité culturelle, la France vient encore d'être sévèrement rappelée à l'ordre par l'ONU en mai 2008 pour non respect des droits culturels et linguistiques des Bretons et des autres peuples de la République :

Le droit de participer librement à la vie culturelle par l'expression de sa propre culture et de sa langue a été ré-affirmé comme un droit fondamental par le Comité des Droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies, conformément à l'article 27 de la déclaration universelle des droits de l'homme (« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté ») et à l'article 15 du Pacte international sur les



# ...Tous à Nantes le samedi 20 septembre 2008 !!

droits économiques, sociaux et culturels.

## ...C'EST POURQUOI NOUS EXIGEONS :

- un véritable droit à l'expression culturelle et linguistique bretonnes dans les médias, à l'école, dans la vie publique et sur les scènes, et en particulier l'abandon du projet de loi anti culture populaire dit « sur les pratiques amateurs »,
- le transfert des compétences (et des moyens) pour les langues et la culture bretonnes (demandé par le conseil régional le 6 mai 2008) et la ratification de la Charte européenne des langues,
- la réunification administrative de la Bretagne (également demandée par le conseil régional de Bretagne et par le conseil général de Loire-Atlantique).

*Pour le respect de nos droits d'Européens !*

*Pour le respect de nos droits internationaux !*

**14 h** Accueil, animation associative  
**15 h** Manifestation  
**18 h à 22 h** Musique, chant et danse avec:

**Alan Stivell**  
**Gilles Servat**  
**Jean-Louis Jossic**  
**Gweltaz Adeux**  
**Les Baragouineurs**  
**Loereu ru**  
**Iwan B.**  
**Sophie Le Hunsec**  
**Nolwenn Korbell**  
**Kanfarted Magor**  
**Pascal Lamour**  
**Dédé Le Meut et compères**  
**Yann-Fanch Kemener**  
**G. Blain et Leizour**  
**Gwennyn et Patrice Marzin**  
**+ Bagadoù**  
**+ Cercles celtiques**



**Animation :** Yannoch et Riwall — Stands associatifs — Bar et restauration sur place

**Contacts :** Conseil culturel de Bretagne 02 99 87 17 65 (ksbl@kuzul.info)  
 Agence culturelle bretonne Morvan-Lebesque : 02 51 84 16 07 (acb44@fr.st)

### **BRAVO AUX BÉNÉVOLES**

Au festival *Anne de Bretagne* à Ancenis en juin, le stand information+vente fait une recette de 150 • ! Et merci à Yannick, du CL guérandais, qui se charge des « panneaux d'expo » réalisés à Lorient et appréciés partout.

### **HÉLAS HARO SUR LANDERNEAU**

Le nouveau maire UMP de Landerneau, Patrick Leclerc, s'est fendu d'un courrier sec et laconique dès sa prise de fonctions, pour résilier auprès de BR l'abonnement au *Courrier* souscrit par Jean-Pierre Thomin...

### **HARO SUR UN LEPER-VERS**

Julien Lepers (*Ronan*, de son vrai prénom) présentateur de *Questions pour un champion* (FR3), a déstabilisé une candidate — qui se disait de « Nantes en Bretagne » — en mettant en avant le candidat de Rennes, tout en répétant lourdement 3 fois : « ...de Bretagne ».

Non seulement l'affreux J(R) l'a fait perdre, mais il l'a empêchée de s'exprimer...

### **HARO SUR LES NEUF SÉNATEURS**

...de Bretagne qui refusent les langues régionales dans la Constitution. Et particulièrement François Autain, qui se présente en plus « Élu d'un département dont l'identité bretonne est toujours incertaine » (...pour les Jacobins de son acabit).

### **BRAVO À VOUS, JF LUGUÉ**

Ce conseiller municipal (de gauche) à Redon — enseignant de breton — réfute l'indigne amalgame du parlementaire sus-nommé : « La non-compréhension que vous évoquez entre bretonnants de différentes origines tient essentiellement à une chose : l'absence d'enseignement à l'école du breton parlé (phénomène du chien qui se mord la queue...) ».

### **LE TOUR, DE BREST À NANTES**

*Set de table diffusé à Brest lors du « Grand départ ».*

*Comme ça, c'est plus clair pour la Loire-Atlantique.*

*Les blocages institutionnels interdisent d'en faire plus...*

